

**COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2020 - 19H30
COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE**

**Le procès-verbal *in extenso* de la séance du Comité Syndical
est consultable dès son approbation sur simple demande
auprès du Secrétariat du Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes – Proxim iTi
(56, place de l’Hôtel de Ville à Bonneville)**

L’an deux mille vingt, le 9 décembre à 19h30, le Comité syndical s’est réuni en séance ordinaire à la Salle Armand Bouvard à Saint-Pierre-en-Faucigny, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Date de convocation : le 2 décembre 2020

Nombre de délégués en exercice : 20

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués donnant pouvoir : 2

Nombre de délégués votants : 15

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

Jean-Claude GEORGET, Jean-Claude HARMAND, Boris AVOUAC, Jehanne DE GRASSET, Colette BOEX, Stéphane VALLI, Pascal POCHEAT-BARON, Bruno FOREL, Mélanie LECOURT, René CARME, Laurent FAVRE, Billy MARQUET, Marie-Claire LAFFIN

Délégués suppléants :

Délégués ayant donné pouvoir :

Yves MASSAROTTI a donné pouvoir à Stéphane VALLI

Marin GAILLARD a donné pouvoir à Jean-Claude GEORGET

Délégués excusés :

Marin GAILLARD, Jean-Pierre MERMIN, Christophe PERY, Aline WATT CHEVALLIER, Yves MASSAROTTI, Christophe FOURNIER, Silvia LUNCKER-GOMEZ,

Monsieur Jean-Claude GEORGET est désigné secrétaire de séance.

Etaient présents également : Matthieu VUILLET, Ludovic ANTOINE

La séance débute à 19h30

1.	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL 30 OCTOBRE 2020
-----------	--

Aucune observation n'est soulevée ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix pour) :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2020

2.	SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES
-----------	--

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix pour) :

✚ APPROUVE la suppression du budget annexe « transports scolaires » au 1^{er} janvier 2021, et son intégration dans le budget principal du SM4CC ;

✚ ACCEPTE que l'actif, le passif et les résultats soient repris dans les comptes du budget principal du SM4CC au terme des opérations de liquidation ;

✚ AUTORISE M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3.	OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021 – BUDGET PRINCIPAL TRANSPORT A LA DEMANDE
-----------	---

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix pour) :

✚ AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater sur l'exercice 2021 les dép d'investissement avant le vote du budget principal 2021 ceci dans les limites du quart de la masse des crédits ir à la section d'investissement de l'exercice 2020.

✚ AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4.	RAPPORT D'ACTIVITE 2019 ET ORIENTATIONS 2020
-----------	---

Le Comité Syndical a :

✚ PRIS ACTE du rapport d'activité du Syndicat Mixte des 4 Communautés de communes de l'année 2019.

5. DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL - TRANSPORT A LA DEMANDE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix pour) :

↳ APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget principal transport à la demande, comme détaillée ci-des

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Crédits à ouvrir – Chapitre 042		Crédits à ouvrir – Chapitre 040	
Article 675 « Valeur comptable des immobilisations cédées »	1.100.00€	Article 2188 «Autres immobilisations corporelles»	1.100.00€
TOTAL	1.100.00€	TOTAL	1.100.00€

↳ AUTORISE M. le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de r administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 20h15,

Le Président du SM4CC
Monsieur Stéphane VALLI



56, place de l'Hôtel de Ville
74130 BONNEVILLE